

VENDREDI 20 MAI 2005

SOMMAIRE

A LA UNE :

. Les soldes d'été en Haute-Garonne : Du 6 juillet au 16 août

APPUI AUX ENTREPRISES :

COMMERCE - TOURISME

. Le 14^{ème} Challenge de la rénovation de magasin

. Opération régionale de valorisation des huiles de friture

SERVICES

. Le 9 juin à la CCIT : La valorisation des métiers des centres d'appels

INDUSTRIE

. Concours régional « Bio & Techs » 2005

. Opération management environnemental pour 10 PME-PMI de Midi-Pyrénées

POLES DE COMPETENCES

. Le 3 juin à la CCIT : L'Europe et l'internationalisation des PME

. International : Mission aéronautique à Madrid en octobre

ACCUEIL DES ENTREPRISES / INFORMATION ECONOMIQUE

. Aide à la création d'entreprises : Concours Cré'ACC 2005

ENSEIGNEMENTS :

. 4^{ème} Concours régional des étudiants créateurs d'entreprise

. Conférence de Capitolis sur les normes comptables IFRS

AEROPORT :

. Disponible gratuitement : Le Guide du voyageur

DIVERS :

. Colloque sur le prix de l'électricité pour les entreprises et collectivités

. Insertion et formation : Les « Talents de l'outre-mer »

. Midinvest 2005 : Candidatures ouvertes jusqu'au 15 juillet

LES SOLDES D'ETE EN HAUTE-GARONNE : DU MERCREDI 6 JUILLET AU MARDI 16 AOUT

Un arrêté préfectoral vient de fixer les dates des soldes d'été en Haute-Garonne : elles débuteront le mercredi 6 juillet et pourront se poursuivre jusqu'au mardi 16 août inclus.

Ce lancement des soldes le 6 juillet correspond au souhait qui avait été majoritairement exprimé au sein de la commission Animation Commerce et Services à la personne de la CCI de Toulouse.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.65.10 (Animation Commerce et Services à la personne).

[←Retour au sommaire](#)

14^{ème} CHALLENGE DE LA RENOVATION : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 10 JUILLET

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organise la quatorzième édition du Challenge de la rénovation de magasin (1) : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 juillet. Ce challenge 2005 porte sur les rénovations effectuées ou terminées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2004 (rénovations partielles ou totales).

Le concours est ouvert à toutes les PME du commerce sédentaire de détail et de l'artisanat de la Haute-Garonne, entreprises inscrites au Registre du commerce et des sociétés et/ou au Répertoire des métiers (points de vente avec vitrine de moins de 10 salariés) ainsi qu'à certaines activités de services à la personne : salons de coiffure, instituts de beauté, cafés, studios photo, cordonneries.

Les 13 lauréats seront déterminés en fonction de la réussite esthétique, architecturale et bien sûr commerciale de leur opération. Ils recevront, au total, une dotation de plus de 19.500 €. A noter que deux prix concernent tout particulièrement la qualité de l'éclairage et de la climatisation.

(1) Le Challenge est organisé par la CCIT avec le soutien de nombreux partenaires : Conseil général de la Haute-Garonne, Mairie de Toulouse, Centre de gestion agréé Midi-Pyrénées, Chambre de métiers de la Haute-Garonne, Banque Populaire Toulouse Pyrénées, Crédit Agricole de Toulouse et du Midi Toulousain, d'EDF Pro, Conseil régional Midi-Pyrénées, Climsure (les « Professionnels de la climatisation »). Sont également associés à cette opération de promotion de la fonction commerciale, artisanale et de services : le Conseil régional de l'Ordre des architectes Midi-Pyrénées, le Conseil français des architectes d'intérieur, la Chambre française de l'agencement et les associations de commerçants de la Haute-Garonne.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. : 05.61.33.65.10 (Animation Commerce et Services à la Personne) et 05.62.00.93.70 (Antenne de Saint-Gaudens).

OPERATION D'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES HUILES ALIMENTAIRES USAGEES EN MIDI-PYRENEES

La CRCI Midi-Pyrénées et le réseau régional des chambres de commerce et d'industrie viennent de lancer une opération d'optimisation de la collecte des huiles alimentaires usagées, issues de la restauration et des métiers de bouche. Le volume de ces huiles de friture est estimé à 3.500 à 4.000 tonnes chaque année en Midi-Pyrénées. Leur élimination par le biais de filières non adaptées est la source de nuisances importantes dans les canalisations et les stations d'épuration, avec génération d'odeurs nauséabondes et contamination des milieux aquatiques.

L'opération d'optimisation vise à définir et mettre en œuvre tout un programme d'actions visant à :

- sensibiliser les producteurs (plus de 12.000 établissements dans la région : restauration commerciale et restauration collective ; bouchers, charcutiers, traiteurs, pâtisseries et boulangers ; établissements d'enseignement et de santé...) ;
- leur apporter conseils, aides techniques et soutien financier pour une gestion optimale de ces déchets vers les filières de collecte et de valorisation (fabrication d'acides gras pour la chimie, production de bio-diester par exemple).

Les professionnels pourront bénéficier, pour la collecte, le transit, le transport et le traitement de leurs huiles de friture d'une subvention pouvant représenter jusqu'à 50 % des coûts. Les partenaires financiers sont l'Agence de l'eau Adour-Garonne l'ADEME et le Conseil régional. L'opération est menée en partenariat avec l'ARPE Midi-Pyrénées, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat et les syndicats professionnels : Confédération générale de l'alimentation de détail (CGAD) Midi-Pyrénées, Confédération des professionnels indépendants de l'hôtellerie (CPIH), Fédération régionale de l'hôtellerie de plein air (FRHPA) et Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH).

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.65.10 (Alain Artéro).

**←Retour au
sommaire**

JEUDIS TECHNIQUES DES CENTRES D'APPELS : LA VALORISATION DES METIERS, LE 9 JUIN A LA CCIT

Dans le cadre de sa politique d'animation et de promotion des activités de services aux entreprises, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organisera son 3^{ème} Jeudi technique entre professionnels de centres d'appels le 9 juin à 17h30, au Palais consulaire (2, rue d'Alsace-Lorraine).

Ce rendez-vous sera consacré à la valorisation des métiers des centres d'appels. Il sera animé par Manuel Jacquinet, rédacteur en chef de la revue « En contact » et initiateur du programme de formation « Colorado »

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.66.51.

←Retour au sommaire

CONCOURS REGIONAL « BIO & TECHS » 2005 : INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 29 JUILLET

Le Conseil régional de Midi-Pyrénées organise la troisième édition du concours « Bio & Techs ». Doté de 60.000 €, ce prix est destiné à détecter et soutenir une entreprise régionale (de 8 ans ou moins) pour un projet innovant lié aux sciences du vivant.

Les dossiers de candidature et le règlement du concours sont disponibles sur le site internet du Conseil régional ou auprès de l'agence de développement économique Midi-Pyrénées Expansion. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 29 juillet et le prix sera décerné le 4 novembre, lors de la convention Midinvest.

www.cr-mip.fr/bio-techs

OPERATION DEVELOPPEMENT DURABLE POUR 10 PME-PMI DE MIDI-PYRENEES

10 PME-PMI de Midi-Pyrénées (1) viennent de s'engager dans une opération pilote d'intégration et de mise en œuvre des principes et enjeux du développement durable dans leur stratégie et management. Cette démarche est basée sur le guide SD 21000, élaboré par l'AFNOR et en cours d'expérimentation. Ce référentiel intègre l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement.

Conçue sur 18 mois, l'opération comprend pour chaque entreprise participant :

- une formation de 2 jours,
- un diagnostic initial des enjeux du développement durable et des besoins de tous les acteurs de l'entreprise,
- un accompagnement individuel pour la mise en place d'un plan d'actions,
- un processus d'échange de bonnes pratiques et de retours d'expériences,
- une communication affirmée et une mise en valeur de l'entreprise en tant qu'entreprise pionnière et responsable.

Les PME-PMI bénéficiant de l'opération ne financent que 20 % du coût global de la prestation, grâce au soutien financier de l'Etat (DRIRE) et du Conseil régional. L'opération est animée par la CRCI avec le concours de l'AFNOR et du réseau des CCI de Midi-Pyrénées. Airbus, EDF, l'ARPE et l'ADEME participent également à cette opération.

(1) Alliance Maestria (fabrication de peintures et vernis), Bis Repetita (valorisation de produits informatiques), Cousso (mécanique de précision), Escourbiac (imprimerie), Laclim (installation, maintenance et dépannage de systèmes de froid et climatisation), Louit (chaudronnerie aéronautique), L'Union des Peintres (peinture en bâtiment), Mécamont Hydro (maintenance et montage de remontées et bennes mécaniques), Pop Corn Midi-Pyrénées (collecte et conditionnement de maïs à éclater), Sobac (commercialisation d'amendements organiques naturels).

←Retour au sommaire

LE 3 JUIN A LA CCIT : CONFERENCE SUR L'EUROPE ET L'INTERNATIONALISATION DES PME

Dans le cadre du projet européen INTERREG III b – « Info Viveros Virtuales » (Info Pépinières Virtuelles), la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organisera, le vendredi 3 juin de 9h à 14h30, une conférence internationale sur l'incubation et le développement de la dimension internationale dans les PME.

Cette matinée portera notamment sur trois grands thèmes : le dispositif régional en Midi-Pyrénées (l'IDI, Institut de développement de l'international) ; les outils et services d'accompagnement des PME à l'international ; la coopération technologique européenne et internationale pour les PME. Parmi les personnalités présentes : Jacques Bouton (DRCE), Paul Laville (DATAR), Henri Malosse (ACFCI), Pierre Emmanuel Reymund (Grand Toulouse), Bernard Raynaud (Conseil régional), Pierre Requier (CCIT et Incubateur Midi-Pyrénées), Claude Saint-Michel (SGAR), Nathalie Santos (Interreg IIIB Sudoe), Jean-Philippe Vidal (réseau des pépinières Albia).

Rappelons que, dans le cadre du projet transnational Info Pépinières Virtuelles, la CCIT s'est engagé dans un programme d'actions qui vise à développer la dimension internationale dans les PME à partir de cinq grands principes :

- travailler le plus en amont possible, en privilégiant les PME en capacité d'internationalisation ;
- en recherchant, par une approche territoriale, la complémentarité entre les PME et leur environnement socioprofessionnel ;
- en inscrivant les actions dans la durée et en prévoyant les actions par phases successives ;
- en se mobilisant d'abord sur une ouverture vers l'espace du Sud-Ouest européen, ensuite atlantique et méditerranéen (en forte relation avec le Maghreb), et en recherchant enfin l'ouverture sur l'Union européenne élargie.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.24 (Actions partenariales).

MISSION AERONAUTIQUE REGIONALE A MADRID EN OCTOBRE

La Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse organisera en octobre une mission à Madrid pour les entreprises du secteur aéronautique. Cette mission d'approche du premier pôle aéronautique espagnol se déroulera sous forme de rendez-vous B to B (sous-traitance, partenariat, coopération) avec des entreprises locales et groupements professionnels. Elle comprendra également la visite de sites industriels aéronautiques.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.73 (Mme Dominique Jolivet).

←Retour au sommaire

SUR INTERNET : CRE'ACC 2005, LE CONCOURS D'AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISES

En partenariat avec l'Agence pour la création d'entreprises (APCE), l'Ordre des experts comptables vient de lancer la 3^{ème} édition de Cré'ACC, le concours d'aide à la création d'entreprises organisé uniquement via internet.

Ce concours est ouvert aux créateurs dans la phase précédant l'immatriculation de leur entreprise. Le dossier de candidature comprend deux parties : présentation synthétique du projet et du (ou des) fondateur(s), éléments financiers avec plan de financement initial et compte de résultat prévisionnel. Les prix seront remis dans 6 catégories de création : « jeune » (candidat de

moins de 30 ans), « au féminin », « deuxième vie professionnelle », « innovante », « micro-entreprise », « coup de cœur du jury ». Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juin.

Les lauréats régionaux recevront un chéquier-services d'une valeur de 3.000 € HT, grâce au Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables, à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse (avec Entreprendre en France - Haute-Garonne et la plate-forme d'initiative locale Haute-Garonne Initiative) et aux autres partenaires : La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées, La Gazette du Midi, EBP Informatique, Imprimerie Lahournère.

www.apce.com
www.creacc.com

←Retour au
sommaire

CONCOURS REGIONAL DES ETUDIANTS CREATEURS D'ENTREPRISE : REMISE DES PRIX LE 26 MAI A LA CRCI MIDI-PYRENEES

Placé sous l'égide de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, la 4^{ème} édition du Concours régional des étudiants créateurs d'entreprise se clôturera par la remise des prix aux lauréats le jeudi 26 mai, à 18h, à la CRCI Midi-Pyrénées.

Cette année, le jury représentant l'ensemble des 12 écoles partenaires de l'opération (1) devra se déterminer sur les 19 dossiers en compétition. Les lauréats bénéficieront du parrainage et donc du soutien de l'expérience d'Alain Di Crescenzo, le Pdg d'IGE XAO.

Rappelons que ce concours vise à sensibiliser les étudiants et les enseignants au thème de la création d'entreprise et à donner des chances supplémentaires de succès à de futurs créateurs, en leur offrant une aide financière et la possibilité d'être reconnus des milieux économiques et financiers (2). Le concours fédère 12 grandes écoles de Midi-Pyrénées autour du dispositif mis en place par Entreprendre en France - Haute-Garonne (CCIT) et l'Institut pour la création d'entreprise (Groupe ESC Toulouse).

- (1) *Ecole d'architecture de Toulouse, Ecole des mines d'Albi Carmaux, Ecole nationale de l'aviation civile, Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes, Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de constructions aéronautiques, Ecole supérieure d'agriculture de Purpan, Ecole supérieure de commerce de Toulouse et Institut pour la création d'entreprise, Institut d'administration des entreprises de Toulouse, Institut catholique d'arts et métiers, Institut national polytechnique de Toulouse, Institut national des sciences appliquées de Toulouse, Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace.*
- (2) *Les sponsors du concours : Conseil régional Midi-Pyrénées, OSEO-Anvar, Banque Courtois, Crédit Agricole, Groupe Cegetel, Hewlett Packcard, IRDI, Actia et CREDIGE*

CONFERENCE DE CAPITOLIS LE 1^{er} JUIN A ENTIORE : LA TRANSPOSITION DES NORMES COMPTABLES IFRS

Capitolis, le département Formation continue du Groupe ESC Toulouse, organisera une conférence sur la transposition des normes IFRS dans les normes comptables françaises le mercredi 1^{er} juin, à 18h30, à Entiore, Cité de l'entreprise (Quint-Fonsegrives).

Cette conférence sera donnée à l'occasion du lancement par Capitolis de son parcours de formation sur les nouvelles normes comptables internationales IFRS. Elle sera animée par Nicole Calvinhac, professeur associé à l'ESC Toulouse, agréée IFRS par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et vice-présidente du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Midi-Pyrénées.

Renseignements : Groupe ESC Toulouse – Capitolis, tél. 05.62.57.65.23.

←Retour au
sommaire

DISPONIBLE GRATUITEMENT : LE GUIDE DU VOYAGEUR DE L'AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC

Gestionnaire de l'aéroport Toulouse-Blagnac, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse a publié la nouvelle édition de son Guide du voyageur : un outil pratique pour voyager en toute liberté et profiter au mieux des services offerts sur la plate-forme de Toulouse-Blagnac.

Au sommaire : la carte du réseau (vols réguliers et charters) ; comment se rendre à l'aéroport, en voiture (plans d'accès, parcs de stationnement) ou avec les transports en commun ; comment se repérer dans l'aérogare et profiter de tous les commerces et services proposés (boutiques, loueurs de véhicules, bars et restaurants, banques et distributeurs de billets, agences de voyages, hôtels à proximité ou ayant une navette pour l'aéroport, autres services et contacts utiles).

Sur la partie voyages proprement dite, le Guide du voyageur réunit de nombreuses informations sur les agents de voyages, tour-opérateurs et compagnies aériennes ; des conseils pour « décoller l'esprit tranquille » (enregistrement, mesures de sûreté, documents de voyages, formalités, vaccins...) et tout ce qu'il faut savoir avant de partir : douanes et ventes hors taxes, personnes à mobilité réduite, informations bagages, enfants non accompagnés, animaux de compagnie...

Le Guide du voyageur est disponible gratuitement à l'aéroport Toulouse-Blagnac, chez les agents de voyages et sur simple demande par fax (05.34.61.80.52).

En complément de cet ouvrage, le numéro de téléphone 0.825.380.000 (0,15 € TTC la minute) offre une véritable porte d'entrée sur les services de l'aéroport. Disponible en trois langues (français, anglais et espagnol), ce serveur vocal interactif permet d'accéder rapidement à un interlocuteur ou à une information : les vols, les compagnies aériennes, les parcs de stationnement, etc.

www.toulouse.aeroport.fr

←Retour au
sommaire

COLLOQUE LE 16 JUIN A LA CITE DE L'ESPACE : LE PRIX DE L'ELECTRICITE POUR LES ENTREPRISES ET COLLECTIVITES

Quel sera, demain, le prix de l'électricité pour les entreprises et les collectivités dans le cadre d'un marché libéralisé ? C'est à cette question que tentera de répondre le colloque organisé le jeudi 16 juin prochain, de 14h à 18h30 à la Cité de l'espace.

Ce colloque est organisé par l'ATEE (Association technique énergie environnement), en partenariat avec l'ADEME, la DRIRE et le Conseil régional. Parmi les intervenants : Laurent Michel (DRIRE Midi-Pyrénées), Bernard Defrenne (Groupe APAVE), Jocelyne Canetti (EDF), Carlo Pellizzari (ELECTRABEL – Groupe Suez), Denis Duyrat (POWEO) et Michel Cabanillas (ATEE Midi-Pyrénées).

Renseignements : ATEE Midi-Pyrénées, tél. 05.61.37.62.06.

FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE : « LES TALENTS DE L'OUTRE-MER »

Association reconnue d'utilité publique, le CASODOM (Comité d'action sociale en faveur des originaires des départements d'outre-mer) a décidé de distinguer des hommes et des femmes

originaires de Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion pour leurs efforts de formation et d'insertion en métropole. L'objectif est de récompenser et de montrer en exemple ces « talents de l'outre-mer ». Au moins cinq prix de plusieurs milliers d'euros seront attribués d'ici la fin de l'année.

Soutenue notamment par l'ACFCI (Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie), cette opération s'adresse principalement à des jeunes en fin de formation ou diplômés, mais aussi à des actifs ayant amélioré leurs capacités initiales grâce à des perfectionnements.

www.casodom.com

MIDINVEST : CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 15 JUILLET POUR LES ENTREPRISES INNOVANTES DU GRAND SUD-OUEST

Les entreprises innovantes du Grand Sud-Ouest (1) ont jusqu'au 15 juillet pour s'inscrire à Midinvest 2005. Organisé par Midi-Pyrénées Expansion, l'agence de développement économique de Midi-Pyrénées, ce concours s'adresse aux sociétés qui détiennent une nouveauté technologique (produit ou procédé) et qui recherchent des capitaux pour financer le développement de leurs activités liées à cette innovation.

Les lauréats bénéficieront notamment d'entretiens confidentiels et privilégiés avec les investisseurs qui participeront à Midinvest 2005, la deuxième convention du financement de l'innovation, le 9 novembre à Toulouse.

(1) *Les régions concernées sont Midi-Pyrénées, l'Aquitaine et Languedoc-Roussillon, ainsi que le Limousin et, côté espagnol, l'Aragon, la Catalogne et les Baléares.*

www.mid-invest.com

← **Retour au
sommaire**